

Commune de
LALLAING
59327

Plan Local d'Urbanisme

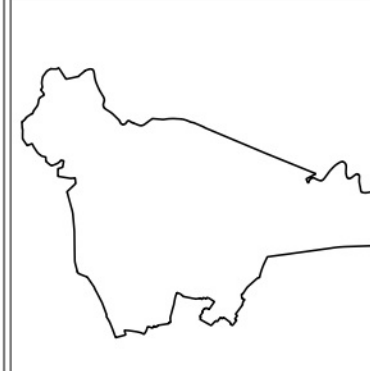


Servitudes d'Utilité Publique



PLAN
1/1

Document constituant
du Plan de connaissance (P.A.C.)
Art R121-1
du Code de l'urbanisme



Type Procédure : Révision
Délibération du : 07/05/2014

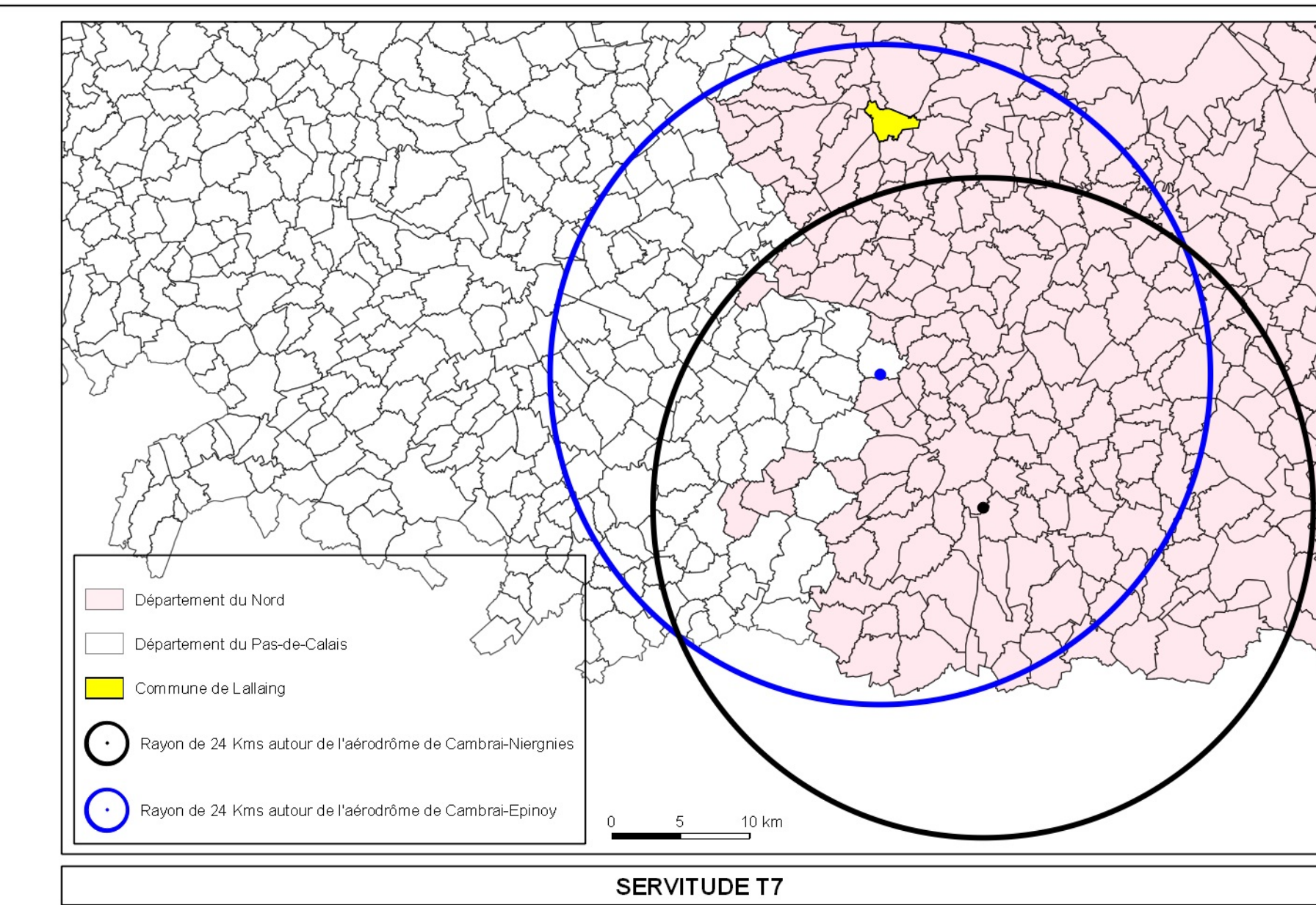
Date de mise à jour : 12/09/2014
ref. : Commune de LALLAING (59327) -
Carte Servitudes
Sources : Gestionnaires Servitudes
(c) Cadastre / Pci - Dgfu
Email : ddm@nord.com.fr

**Direction Départementale
des Territoires
et de la Mer du Nord**
D.D.T.M 59




LEGENDE

- Limite communale
- Bâtiments
- A4 - Protection des Cours d'eau non Domaniaux
 - Courant du Bay
 - Courant du Bouchard
 - Courant du Godion
 - A.P du 09/08/1972
- AC1 - Protection des Monuments Historiques
 - Borne au Quevillon - Ins. M.H. du 23/12/1926
 - Vestiges de la Porte de l'Ancien Château des Comtes de Lallaing - Ins. M.H. DU 20/10/2003
 - Chevalement de la fosse n°2 de Filines sur la commune de Anhiers - Ins. M.H. DU 30/08/2010
- AS1- Protection des Captages en Eau Potable
 - Captage de Decy - D.U.P. du 04/12/1997
 - Périmètre de protection éloigné
 - Périmètre de protection immédiate
 - Périmètre de protection rapproché
- EL7 - Alignement
 - R.D.35 du 26/08/1897
 - R.D.8 du 11/04/1899
 - Rue Scaffort du 22/04/1909
- EL11 - Interdiction d'Accès
 - R.N.455 - Décret du 06/03/1979
- I1Bis - Hydrocarbures Liquides - Protection des pipe lines
 - Canalisation: Cambrai - Dunkerque
 - Canalisation: Cambrai - Anvers
- T7 - Installations particulières à l'extérieur des zones de dégagement
 - Voir détail ci-contre
- INT1 - Cimetières civils et militaires
 - NB: La Bande de protection de 100 m ne s'applique qu'aux cimetières civils transférés ou agrandis



SERVITUDE T7



Nota:
Pour plus d'informations concernant une servitude en particulier, vous pouvez consulter la réponse du contributeur concerné,
via notre site internet à l'adresse suivante:
<https://nord.gouv.fr/Politiques-publiques/Amenagement-du-territoire-construction-et-logement/Les-documents-de-planification-de-niveau-communal-PLU-Poz-Carte-Communale-Porter-a-connaissance-PLU-Poz-Co-Le-porter-a-connaissance-realises>
Ou contacter directement le gestionnaire.